

## **COMMUNIQUE DE PRESSE**

**Les internes en médecine de spécialités, représentés par l'ISNIH (Inter Syndicat National des Internes des Hôpitaux) font part de leur satisfaction d'avoir été entendus par le ministère de la santé qui a en grande partie suivi pour la rentrée 2010, les propositions de répartition des postes d'internes qu'ils avaient pu faire au sein de l'Observatoire National de la Démographie des Professions de Santé (ONDPS). Ils se félicitent en particulier de l'augmentation du nombre de postes proposés en spécialités médicales à la rentrée prochaine, augmentation certes significative (+26%) mais qui était indispensable au vu d'une démographie médicale en chute libre (Arrêté du 12 juillet 2010).**

**Cependant, ils font part de leur plus vive inquiétude à la lecture de l'arrête de répartition quinquennale prévisionnelle qui, au delà de l'oubli probablement involontaire de quatre spécialités, semble ne pas du tout suivre ces mêmes orientations (Arrêté du 12 juillet 2010) .**

**Pourtant, le problème de la démographie médicale concerne la quasi-totalité des spécialités au même titre que la médecine générale et il serait inopportun de vouloir déshabiller Pierre pour habiller Paul.**

**Les internes y seront vigilants. Il en va de la qualité de l'offre de soins de demain pour tous nos concitoyens.**

**Fait à Paris, le 19 juillet 2010**

Contact presse:

Philippe CATHALA, Secrétaire général, Porte-Parole ISNIH,  
06 60 70 28 10